

COUR D'APPEL DE NIAMEY

TRIBUNAL DE COMMERCE DE NIAMEY

CABINET DU GREFFIER EN CHEF

EXTRAIT D'ACTE D'OPPOSITION N°18/2016

L'an deux mil seize

Et le Quatorze Septembre

Par devant nous, Maître SITA MOUSSA,
Greffier en Chef près le Tribunal de Commerce de Niamey ;

A comparu : Maître Mounkaila Yayé,
Avocat à la Cour, conseil constitué pour la **SCHC**, porteur d'Acte
d'opposition en date du 14 Septembre 2016 par lequel il nous fait
constater qu'il forme opposition contre le jugement commercial n°52
du 25 Août 2016 rendu par le Tribunal de Commerce de Niamey dans
l'affaire **SM** contre **SCHC**.

En foi de quoi, nous avons dressé le
présent acte que nous avons signé avec le Comparant.

Pour extrait conforme

Niamey, le 14 Septembre 2016

LE GREFFIER EN CHEF